

CMQ-67166

EXTRAIT VÉRITABLE des minutes de la Commission municipale du Québec, séance  
du 2 octobre 2019

**RÉSOLUTION**  
**2019-004**

**COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES - DÉNEIGEMENT**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil de la Municipalité de la paroisse de Saint-Léandre ne peut administrer ses affaires faute de quorum à compter du 19 septembre 2019, et ce, à la suite de la démission de quatre conseillers;

**CONSIDÉRANT QUE** tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la Loi sur la Commission municipale, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité souhaite embaucher du personnel pour effectuer le déneigement;

**CONSIDÉRANT QU'IL** y a lieu de former un Comité des ressources humaines pour analyser les candidatures reçues, tenir les entrevues et recommander l'embauche des candidats retenus.

**EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU**

**DE NOMMER** le maire Steve Castonguay et les conseillères Julie Michaud et Andrée Blouin sur le Comité des ressources humaines afin d'analyser les candidatures reçues, tenir les entrevues et recommander l'embauche des candidats retenus pour effectuer le déneigement.

**DE DÉSIGNER** le directeur général pour agir à titre de conseiller auprès du Comité.

Copie certifiée conforme le  
2 octobre 2019



Anne-Marie Simard Pagé, avocate  
Secrétaire de la Commission